

"Mariage" gay : la justice de D.C. refuse que les citoyens s'expriment

Author : Riposte Catholique

Categories : [Brèves](#)

Date : 22 février 2010

On la comprend : à chaque fois qu'on leur a demandé leur avis, le lobby homo a été battu par les défenseurs de la famille, y compris dans les Etats réputés libéraux (Maine, Californie).

Washington D.C., Etats-Unis - Vendredi, une nouvelle audience [se tenait dans le district de Columbia](#) pour savoir si les citoyens pourront voter sur la question des parodies homosexuelles de mariage.

L'année dernière, le conseil du district avait approuvé le "mariage" homosexuel dans une ordonnance qui prendra effet le mois prochain (en mars). Mais un groupe de citoyens a pétitionné pour que cette question fasse l'objet d'une consultation populaire. **Le bureau des élections du district de Columbia leur a refusé ce droit, expliquant que poser cette question aux citoyens violerait les lois anti-discriminations du territoire.**

L'avocat de l'*Alliance Defense Fund* ([site](#)), Austin R. Nimocks, était présent au verdict. **"Le juge nous a donné une décision préliminaire qu'il confirmera par écrit, refusant notre requête, nous refusant la possibilité de bloquer l'entrée en vigueur de la législation permettant les parodies homosexuelles de mariage en attendant que les citoyens donnent leur avis dessus."** résume-t-il.

Selon Me Nimocks, **la cour a violé les principes qui sont supposés régir le fonctionnement de D.C.. "Dans le district, le gouvernement doit être du peuple, par le peuple et pour le peuple, comme partout aux Etats-Unis, tout spécialement quand vous disposez des droits d'initiative populaire et de référendum, lorsque les citoyens ont le droit de faire les lois et d'avoir le dernier mot sur les lois votées par le conseil."**

Selon l'avocat, **ce refus d'accorder aux citoyens de D.C. les droits qui sont les leurs ne repose sur aucune base légale. La décision devrait rapidement faire l'objet d'un appel.**

Arthur Leroy